



Expulsion suite à un congés pour vendre

Par **giraud13_old**, le 14/11/2007 à 16:02

bonjour,

mon propriétaire m'a donné il y a 6 mois un congés pour vendre ,la date buttoire est le 20 novembre 2007.

A ce jour je n'ai toujours pas de logement.

j'ai envoyé un courrier à mon propriétaire pour li demander un délai supplémentaire pour libérer les lieux.Au cas ou il n'acceptera pas est ce que je peux faire jouer la loi de la trêve hivernal?